

CAP 2018 : il faut apprendre à compter sur ses doigts

A l'heure où le niveau médiocre des petits élèves français en mathématiques fait la une, nous souhaitons nous aussi, CGT SPIP 88, soumettre un problème mathématique à notre administration.

Énoncé :

Le département des Vosges compte actuellement 2 SPIP.

Le 1er SPIP compte en théorie 4 CPIP titulaires. Il est actuellement doté de 3 CPIP titulaires et d'un agent contractuel.

Le 2e SPIP compte en théorie 14 CPIP titulaires. L'équipe est dotée de 12 CPIP titulaires (dont 1 en maladie et 1 en congé maternité), d'un CPIP placé et d'un agent contractuel.

Combien de postes devraient être ouverts pour un effectif plein ?

Réponse

0 pour la 1ère antenne et 1 pour la 2e nous répond la DAP dans sa note de publication pour la CAP CPIP 2018.

**0/20 résultat erroné
et absence de démonstration !**

Vous aussi à la DAP vous feriez bien de retourner sur les bancs de l'école pour résoudre d'une part l'équation vosgienne, mais plus encore les équations des différents services !

Que dire si on complique l'équation en raisonnant en terme d'ETP et non plus d'agent, si on ajoute la variable du ratio de 50 dossiers/agents ?

Il est temps que les SPIP soient dotés des moyens humains à la hauteur des missions qui leur sont confiées !

Il n'est pas vain de rappeler que le recours à des agents contractuels n'est que le reflet d'une précarisation de notre métier !

Il est temps que les SPIP soient dotés de véritables organigrammes qui permettent une traçabilité des postes mais aussi un recrutement suffisant !